

# Mettre en œuvre des pratiques de coordination

## CONTEXTE

Depuis plusieurs années, les textes réglementaires et les politiques publiques mettent en avant la nécessaire coordination des professionnels au profit des personnes accompagnées.

Au travers de ce changement de paradigme, il ne s'agit pas de réformer toutes les pratiques professionnelles, mais bien de les percevoir et de les construire davantage « en lien » les unes avec les autres.

La coordination des intervenants et des interventions a pour enjeu d'assurer un accompagnement de la personne sans rupture, en partant de ses aspirations et projets, afin qu'elle ne soit pas dépossédée de sa capacité à agir sur sa propre existence.

## OBJECTIFS

- Connaître les nouvelles dynamiques de l'accompagnement social et médico-social en lien avec l'évolution des politiques publiques
- Comprendre les enjeux et les effets de la transformation de l'offre des ESSMS et des pratiques, pour les personnes accompagnées et les professionnels
- Découvrir des outils permettant la mise en œuvre de la coordination
- Approfondir ses connaissances sur le sujet de l'autodétermination des personnes accompagnées

## PROGRAMME

### PREMIER JOUR

- Définition de la fonction de coordination et de la notion de parcours
- Cadre législatif et contexte de la mise en œuvre de ces nouvelles dynamiques
- Effets de la transformation de l'offre et des pratiques d'accompagnement, pour les personnes accompagnées
- Enjeux, perspectives et esquisse d'un nouveau positionnement professionnel, en lien avec la fonction de coordination
- Mises en situation

### DEUXIÈME JOUR

- Comment conjuguer la posture professionnelle d'accompagnement et la recherche de la participation de la personne ?
- Les outils favorisant le travail en réseau et en partenariat ; repérage et cartographie des acteurs-clés à proximité du lieu de vie de la personne
- La posture professionnelle dans un travail de partenariat : négociation, défense des droits, collaboration avec les différents acteurs



## RÉF. B13

### PUBLIC

Tous les professionnels de l'accompagnement social et médico-social, exerçant des missions de coordination

### PRÉREQUIS

Aucun

### INTERVENANT

Laure Couty  
Dirigeante et formatrice d'inclusion, fondatrice de l'entreprise CAP!

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint, apports d'éléments théoriques et pratiques, exercices, mises en situation

### DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

### SESSION

- De 6 à 12 participants
- Colmar  
11 et 12 mars 2024
- 560€/personne